

Dossier de demande de création
d'un Diplôme d'Université

Diplôme Universitaire
Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions
par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie
(Diplôme d'Université en hommage à Jean-Marie Pelt)

Circuit de validation :

- 1/ Information préalable en G9
- 2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :
- 3/ Date de passage au Conseil de Collegium :
- 4/ Date de passage au Conseil de la Formation :
- 5/ Date de validation au Conseil d'Administration :

02/06/23
UFR SHS-Metz : 06/02/24
Collégium SHS : 23/02/2024
CF : 26/03/2024

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :	Septembre 2024
Nom du Responsable pédagogique de la formation :	Tarquino Cyril
Qualité :	Professeur des Universités
Téléphone :	06.70.30.30.52
E-mail :	cyril.tarquino@univ-lorraine.fr
Composante de rattachement : -----	UFR SHS-Metz
Nom du Co-Responsable pédagogique de la formation :	Luc Ferrari
Qualité :	Professeur des Universités
Téléphone :	03 72 74 26 93 / 03 72 74 73 31 / 03 83 85 85 20
E-mail :	luc.ferrari@univ-lorraine.fr
Composante de rattachement : -----	Faculté de Pharmacie de Nancy
Nom du Co-Responsable pédagogique de la formation :	Dominique Mattar
Qualité :	Professeur des Universités
Téléphone :	03 72 74 72 24/03 72 74 40 61
E-mail :	dominique.mattar@univ-lorraine.fr
Composante de rattachement : -----	Faculté de Pharmacie de Nancy
Nom du Co-Responsable pédagogique de la formation :	Fleurentin Jacques
Qualité :	Docteur en ethnopharmacologie, ancien MCF à l'Université de Metz
Téléphone :	03 87 74 88 89 06 08 61 05 74
E-mail :	jack.fleurentin@gmail.com
Composante de rattachement :	Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE)
Composante assurant la responsabilité administrative (inscription des apprenants, conventions ou contrats de formation, etc...) :	Centre Pierre Janet – Université de Lorraine Ile Du Saulcy Bat ISGMP 57000 Metz
Autre composante de l'UL impliquée dans la formation	Faculté de pharmacie de Nancy 7 avenue de la Forêt de Haye, BP 90170 54505 Vandoeuvre les Nancy Cedex
Autre composante structure impliquée dans la formation	Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE) 1 rue des Récollets 57000 Metz www.ethnopharmacologia.org

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

Une telle formation s'inscrit dans une nécessité de promouvoir le développement de nouvelles compétences à l'adresse des professionnels en santé francophones. Cela concernera d'une part les disciplines de la psychologie, la médecine, la pharmacie, les soins infirmiers, la psychiatrie, la pharmacologie et la maïeutique. Cette formation par la convergence des compétences qu'elle propose entre les sciences humaines et la pharmacologie permettra à notre établissement d'avoir un rayonnement au-delà des frontières, notamment dans les pays francophones. La diffusion multimodale des enseignements (3 regroupements en présentiel, enseignement à distance synchrone et asynchrone) devrait donner à ce diplôme une dimension internationale susceptible de concerner tous les pays francophones.

- Découvrir les indications et contre-indications de l'usage des plantes dans le champ de la santé mentale
- Découvrir la complémentarité et la pertinence d'associer la psychothérapie et la thérapeutique par les plantes
- Connaitre et comprendre le risque iatrogène associé à ces approches
- Découvrir les indications et contre-indications de l'alimentation dans le champ de la santé mentale
- Être capable de prendre en charge des patients dans une perspective globale et préventive à partir des apports en phytothérapie et en aromathérapie.
- S'approprier un nouvel outil de travail complémentaire, en toute sécurité
- Aborder et comprendre les addictions aux drogues et les addictions comportementales
- Découvrir les différentes drogues d'origine naturelle et de synthèse
- Découvrir les réseaux d'addictologie
- Aborder la réduction des risques et des dommages en addictologie

III. PUBLICS VISES

a. Type de public :

Peuvent être inscrits au Diplôme Universitaire « Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie » les professionnels suivants :

- Les titulaires d'un diplôme français d'État de docteur en médecine
- Les titulaires d'un diplôme d'État de docteur en pharmacie
- Les titulaires d'un diplôme de médecine d'un pays étranger permettant d'exercer en France
- Les psychologues titulaires d'un Master de psychologie
- Les étudiants en Master de psychologie clinique **en cours de formation de Master 2 (l'acte de candidature peut être mené au cours du Master 1)**
- Les étudiants ayant validé la 6e année des études de pharmacie
- Les psychothérapeutes (ARS)
- Les candidats inscrits au DESC de médecine légale ou en DES de psychiatrie
- Les sages-femmes
- Les infirmiers diplômés d'État
- Les kinésithérapeutes diplômés d'État

Tous les autres professionnels (exemple : psychothérapeutes non ARS, psychopraticiens, ...) pouvant justifier de la nécessité d'une telle formation dans le cadre de sa professionnalisation pourra également faire acte de candidature sur l'application e-candidat sur le site de l'Université de Lorraine.

NB : l'admission des candidats sera validée dans le cadre d'une commission pédagogique préalable réunissant les responsables pédagogiques de la formation.

Type de public :

<input type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue * <input type="checkbox"/> Formation par Apprentissage	<u>Autres publics (précisez) :</u> * Les étudiants en cours de DN (qui suivront le DU en parallèle) pourront s'inscrire sous le statut FI.
---	---

b. Prérequis et niveau d'entrée requis : *

Pas de prérequis spécifiques exigés, sinon le fait de disposer du diplôme considéré pour accéder à la formation ou d'être en dernière année de formation pour son obtention.

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

Il est important dans le domaine de la santé de s'orienter vers une convergence des disciplines et des connaissances afin de donner aux patients les meilleures opportunités de soin. Dans le domaine de la psychologie clinique et de la psychopathologie outre la psychothérapie, les professionnels de santé peuvent faire appel aux plantes et à l'alimentation comme ressource thérapeutique. Les plantes médicinales sont utilisées de tous temps et dans de nombreuses cultures pour traiter à la fois les troubles physiques et psychologiques. Pourtant, il faut faire preuve de vigilance quant à leurs éventuels effets secondaires, interactions médicamenteuses, erreurs de posologie, etc.

Les patients expriment de plus en plus la demande de se soigner de façon naturelle, que ce soit à un niveau curatif ou préventif. Cette formation permettra aux professionnels de la santé (physique et mentale) de conseiller au mieux leurs patients et d'acquérir de nouvelles compétences, validées scientifiquement. Cela permettra d'éviter la sortie de ces patients d'un parcours de soin sécurisé par la formation aux bonnes pratiques cliniques et thérapeutiques.

Il en est de même de la nutrition dont les liens avec la santé mentale sont désormais indiscutables. Cependant, si de nombreux faits sont établis et validés par les sociétés savantes, la relation de cause à effet reste encore mal comprise, laissant le champ libre à de nombreuses idées reçues et à un marché du bien-être sujet à controverse.

Il s'agira, au cours de cette formation, d'actualiser les connaissances et représentations dans les domaines de la prévention nutritionnelle en santé mentale et des troubles du comportement alimentaires, et de faire évoluer les pratiques d'accompagnement des patients vers une prise en charge adéquate globale, plus efficiente et respectueuse de l'individu.

Parmi les effets indésirables des produits psychoactifs, la dépendance aux drogues d'origine naturelle et de synthèse est un sujet de préoccupation majeure en santé publique. Cette formation abordera les mécanismes physiopathologiques de l'addiction mais également les plantes et les substances psychotropes les plus consommées en France. Enfin, la connaissance des réseaux d'addictologie et de la prise en charge de l'addiction complètera la formation des professionnels de santé.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

A ce jour aucune formation de ce type n'existe ni à l'Université de Lorraine, ni dans le Grand-est, ni même en France.

V. PARTENARIATS ENGAGES

Cette formation inédite sur le plan national et international est née de la volonté de rapprocher et de faire converger les disciplines vers une meilleure prise en charge de la santé psychique des personnes. Les enseignants en psychologie, pharmacognosie, toxicologie et ethnopharmacologie, qui sont des forces de l'Université de Lorraine, se sont ainsi donnés les moyens de proposer une approche nouvelle et complémentaire dans le domaine de la santé mentale.

Les protagonistes de ce projet seront :

- **Le Centre Pierre Janet de l'Université de Lorraine** : qui assurera le portage du dossier, ainsi que la gestion financière, administrative et pédagogique de la formation. Dans ce domaine, le CPJ bénéficie d'une large expérience de la formation continue.
- **L'UFR-SHS de Metz** : qui assurera la délivrance du diplôme final.
- **La Faculté de pharmacie de Nancy** : qui coordonnera certains enseignements spécifiques de pharmacognosie et toxicologie. Deux Professeurs de la Faculté de Pharmacie sont par ailleurs les co-responsables de cette formation.
- **La Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE)** : qui coordonnera les enseignements d'ethnopharmacologie. Rappelons, que cette discipline est une tradition de notre territoire longtemps incarnée par Jean-Marie Pelt.

Ce projet universitaire maille ainsi un puissant réseau de professionnels du Grand-Est de la France dans le champ de la prise en charge par les plantes (phyto et psycho – thérapies), rassemblé ici sous l'égide et l'expertise de l'Université de Lorraine, par le biais du Centre Pierre Janet, porteur académique de ce dossier de création de DU et du Diplôme en tant que tel par la suite.

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

Métier(s) visé(s)	Code ROME
Psychologue clinicien – Psychothérapeute	K1104
Médecin - Médecin des armées	J1101 – J1102
Psychiatre	J1102
Infirmier	J1506 – J1502
Sage-femme	J1104
Kinésithérapeute	J1404
Pharmacien	J1202

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
- Connaître la complémentarité et la pertinence d'associer la psychothérapie et la thérapie par les plantes
- Être capable de maîtriser les principes qui organisent les pratiques médicales dans les sociétés traditionnelles
- Connaître et maîtriser le champ de la psychopathologie et des troubles émotionnels
- Connaître et maîtriser les dimensions relatives à la culture dans ses relations avec la santé et le soins psychologique et pharmacologique

- Être capable de s'inscrire dans une perspective interdisciplinaire et intégrative en matière de santé dans le cadre de son exercice du métier
- Être capable de connaître et conseiller les patients dans le champ de la phyto-aromathérapie
- Être capable d'identifier les grandes plantes psychotropes, les toxicomanies et les approches thérapeutiques
- Connaître les indications et contre-indications de l'usage des plantes dans le champ de la santé mentale
- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques dans le domaine de l'ethnopharmacologie et de l'anthropologie médicale
- Connaître et comprendre le risque iatrogène associé à ces approches
- Connaître et mettre en œuvre dans le cadre de l'exercice de son métier les indications et contre-indications de l'alimentation dans le champ de la santé mentale
- Être capable dans le cadre de l'exercice de son métier de prendre en charge des patients dans une perspective globale et préventive à partir des apports en phytothérapie et en aromathérapie.
- S'approprier un nouvel outil de travail complémentaire, en toute sécurité
- Être capable d'aborder et comprendre les addictions aux drogues et les addictions comportementales
- Connaître les différentes drogues d'origine naturelle et de synthèse
- Connaître et orienter les patients vers les réseaux d'addictologie
- Aborder la réduction des risques et des dommages en addictologie

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

Non concerné

c. Référentiel d'activités et de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES

Sur la base des fiches ROME identifiées au-dessus, le référentiel d'activités décrit les situations de travail et/ou activités relatives au(x) métier(s) identifiés et en lien avec la formation.

Psychologue clinicien – Psychothérapeute

- Cerner l'environnement familial, social de la personne et identifier la nature des difficultés (troubles fonctionnels, de la personnalité, de l'apprentissage, ...)
- Déterminer le besoin en accompagnement psychologique, arrêter les modalités avec la personne ou l'orienter vers un médecin, service social, personnel paramédical, ...
- Accompagner la personne, suivre l'avancement du travail psychologique (points de vigilance, axes de progrès, ...) et proposer des ajustements
- Mettre en place une séance de psychothérapie individuelle, de groupe, familiale, guider la personne lors des exercices et observer les réactions
- Mener des actions d'information, de conseil, de sensibilisation ou de prévention auprès de différents publics (professionnels, parents, ...)

Médecin - Médecin des armées

- Identifier la demande du patient et rechercher les informations complémentaires
- Recenser les symptômes, les dysfonctionnements, cerner l'environnement de vie du patient et procéder à l'examen clinique
- Déterminer les besoins thérapeutiques et réaliser les soins médicaux
- Réaliser la prescription médicale, expliquer les modalités de traitement au patient et le conseiller sur l'hygiène de vie
- Repérer les situations à risques (maltraitance, addiction, ...) et orienter le patient vers d'autres professionnels ou informer les services concernés

Psychiatre

Voir les deux précédents.

Infirmier

- Cerner l'état du patient (clinique, psychologique, ...)
- Planifier le plan de soins infirmiers selon les besoins des patients
- Effectuer les soins infirmiers, communiquer avec le patient (ressenti, douleur, ...)
- Surveiller l'état clinique du patient (constantes, fonctions d'élimination, comportement, ...) et informer l'équipe soignante/médicale sur l'évolution de l'état clinique

Sage-femme

- Identifier le besoin selon la prescription médicale, le contexte social, familial, culturel
- Effectuer le suivi de la grossesse ou orienter la personne vers le médecin selon nécessité
- Préparer la parturiente pour l'accouchement
- Accompagner la parturiente et procéder à l'accouchement ou apporter un appui technique au médecin obstétricien
- Réaliser les soins du post-partum et l'examen de naissance du nouveau-né (vérification des fonctions vitales, mensurations, ...)
- Conseiller la mère sur les premiers gestes maternels, les soins spécifiques et préconiser d'autres suivis médicaux, psychologiques, ...

Kinésithérapeute

- Identifier le besoin du patient et échanger des informations
- Etablir le diagnostic masso kinésithérapique (bilan des déficiences, ...) à partir de tests de force musculaire, de posture, ... et le présenter au patient
- Détecter des contre-indications suite à des fractures, des infections osseuses, ... et orienter le patient vers un médecin, psychologue, ...
- Elaborer le projet thérapeutique et arrêter les modalités d'intervention selon l'âge, la pathologie, l'activité du patient, ...
- Mettre en place la séance de kinésithérapie et l'adapter
- Réaliser le bilan de fin d'intervention et conseiller le patient sur l'hygiène de vie

Pharmacien

- Vérifier la recevabilité de la prescription, repérer les incompatibilités, contre-indications, ... et contacter le prescripteur si nécessaire
- Délivrer les médicaments au client/patient ou au personnel soignant et informer sur les modalités de la prescription
- Apporter un appui technique au personnel dans l'interprétation d'ordonnances, la posologie et contrôler les modalités de délivrance des médicaments
- Réaliser la préparation pharmaceutique ou en contrôler les étapes de réalisation par la personne

REFERENTIEL DE COMPETENCES

Sur la base des fiches ROME identifiées au-dessus, le référentiel de compétences matérialise l'ensemble des compétences requises pour l'exercice des activités professionnelles définies précédemment.

Psychologue clinicien – Psychothérapeute

COMPÉTENCES DE SAVOIR

Pratiquer des actions de rééducation

Collaborer avec l'ensemble des intervenants à la réalisation d'un objectif commun

Mettre en œuvre un programme de prévention

COMPÉTENCES DE SAVOIR-FAIRE

Neurophysiologie

Pathologies du vieillissement

Psychopédagogie

Techniques de communication

Techniques d'écoute et de la relation à la personne

Théories psychanalytiques

Techniques d'animation d'atelier

Techniques d'animation de groupe

Thérapies comportementales et cognitives

Médecin - Médecin des armées

COMPÉTENCES DE SAVOIR

Intervenir dans une spécialité médicale
Réaliser des soins selon des méthodes homéopathiques
Conduire un projet thérapeutique

COMPÉTENCES DE SAVOIR-FAIRE

Psychologie Sciences
Pharmacologie
Pharmacovigilance
Toxicologie

Psychiatre

Voir les deux précédents

Infirmier**COMPÉTENCES DE SAVOIR**

Pratiquer des prises en charge de la douleur
Pratiquer des soins aux personnes âgées
Pratiquer des soins de psychiatrie et de santé mentale
Pratiquer un suivi des pathologies chroniques stabilisées
Organiser et animer des activités socio thérapeutiques
Coordonner des programmes d'éducation thérapeutique de patients atteints de maladies chroniques

COMPÉTENCES DE SAVOIR-FAIRE

Identification des signes et du degré de la douleur
Techniques de gestion du stress

Sage-femme**COMPÉTENCES DE SAVOIR**

Intervenir dans un service de soins infantiles
Animer des séances de préparation à l'accouchement ou à la parentalité
Surveiller l'état de santé et le développement d'un nourrisson et intervenir si nécessaire
Concevoir et mettre en place un programme de rééducation post-natale avec la patiente

COMPÉTENCES DE SAVOIR-FAIRE

Informé et conseiller des femmes (dans diverses situations d'interruption de grossesse, d'accouchement, PMA, ...)

Kinésithérapeute**COMPÉTENCES DE SAVOIR**

Mener des actions de suivi d'activités physiques et sportives

COMPÉTENCES DE SAVOIR-FAIRE

Identification des signes et du degré de la douleur
Techniques de rééducation (abdominale, cardiovasculaire, des troubles veino-lymphatiques, respiratoire, ...)

Pharmacien**COMPÉTENCES DE SAVOIR**

Vendre des produits ou services
Conseiller une clientèle ou un public
Réaliser des actions de sensibilisation et de prévention auprès du public

COMPÉTENCES DE SAVOIR-FAIRE

Bonnes Pratiques de Pharmacie Hospitalière -B.P.P.H
Guide des Bonnes Pratiques de Préparation Officinale -G.B.P.O
Classification des médicaments
Pharmacologie
Pharmacovigilance
Phytothérapie
Homéopathie

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

- Niveau III (bac+2)
- Niveau II (bac+3/bac+4)
- Niveau I (bac+5)

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

L'enregistrement au RNCP n'est pas envisageable et pour l'inscription au Registre Spécifique, qui elle est envisagée, les blocs de compétences ne sont pas nécessaires.

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

Le Diplôme Universitaire DU « Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie » est une formation de Niveau 2 (niveau BAC +3/4).

Les enseignements seront répartis tout au long de l'année académique pendant 1 année, pour un volume total de 112 heures.

N° UE	Intitulé de l'UE	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1	Ethnopharmacologie et anthropologie médicale	Nb h CM : Nb h TD : 20h Nb h TP : Nb h éq TD : 20h
UE2	Approche des pratiques	Nb h CM : Nb h TD : 50h Nb h TP : Nb h éq TD : 50h
UE3	Dépendance, addiction et réduction des risques	Nb h CM : Nb h TD : 32h Nb h TP : Nb h éq TD : 32h
UE4	Regards croisés sur des présentations de cas	Nb h CM : Nb h TD : 10h Nb h TP : Nb h éq TD : 10h
Nombre total d'heures		112 h éqTD

Fondé sur une alternance théorie-pratique, l'ensemble des regroupements permettra aux stagiaires de se familiariser avec la problématique des phyto et psycho – thérapies.

D'abord théoriques, les enseignements permettront d'aborder les concepts d'ethnopharmacologie et de psychopathologie les plus avancés. Il s'agira ensuite de mettre en œuvre les approches proposées afin d'apporter des réponses cliniques expertes. La formation sera complétée d'un travail écrit de fin d'année (format note de synthèse) qui fera l'objet d'un suivi individualisé.

Présence au cours :

La présence au cours est obligatoire et entre en ligne de compte en tant que condition d'assiduité dans la réussite du diplôme.

Les cours en présentiel sont complétés par la mise en ligne régulière sur la plate-forme ARCHE :

- des supports de cours après chaque regroupement,
- des documents venant en appui à la formation,
- d'une veille active sur les colloques, séminaires et autres assises dans le champ de la formation,
- ainsi que toutes les informations administratives et pédagogiques de la formation tout au long de l'année.

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

N° UE / N° EC	Intitulé	Coef.	Compensation	Session		MCC&C Modalités d'évaluation
			Oui/Non	1 (ou unique)	2	
UE 1	Ethnopharmacologie et anthropologie médicale	1	OUI	X	OUI	Examen sur table – Écrit 1h
UE 2	Approche des pratiques	1	OUI	X	OUI	Examen sur table – Écrit 2h
UE 3	Dépendance, addiction et thérapeutique	1	OUI	X	OUI	Examen sur table – Ecrit 1H
UE 4	Regards croisés sur des présentations de cas	2	OUI	X	OUI	Note de synthèse

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

La présence au cours est obligatoire et entre en ligne de compte en tant que condition d'assiduité dans la réussite du diplôme.
Toute absence, quel que soit le motif, doit être justifiée dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.

XI. Jury

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
Responsable du DU, Professeur des Universités, Directeur du Centre Pierre Janet	Cyril Tarquinio
Co-Responsable du DU, Professeur des Universités	Luc Ferrari
Co-Responsable du DU, Professeur des Universités	Dominique Mattar
Co-Responsable du DU, Docteur en ethnopharmacologie, Ancien MCF à l'Université de Metz	Jacques Fleurentin

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
Cyril Tarquinio	Professeur des Universités	UFR-SHS	UE2-EC2 : Psychopathologies des troubles émotionnels et de la modernité UE2-EC 1 : Approches psycho- sociales et culturelles des troubles : éléments de compréhension UE2-EC2 : Psychopathologies des troubles émotionnels et de la modernité UE2-EC5 : Articulation entre approches psychothérapeutiques et prises en charge alternatives et complémentaires	Responsable de l'UE 2

			UE4-EC1 Note de synthèse	
Luc Ferrari	Professeur des Universités	Faculté de Pharmacie	UE3-EC 2 : L'addiction aux drogues naturelles et synthétiques et toxicité	Responsable de l'UE 3
Dominique Laurin-Mattar (DLM)	Professeur des Universités	Faculté de Pharmacie	UE1-EC2 : Méthodologie UE3-EC 2 : L'addiction aux drogues naturelles et synthétiques et toxicité	Responsable de l'UE 3
Jacques Fleurentin (JF)	Docteur en ethnopharmacologie Ancien MCF	Société Française d'Ethnologie	UE1-EC1 : Introduction à l'ethnopharmacologie UE1-EC2 : Évaluation pharmaco-clinique UE1-EC3 : Savoirs médicaux et pratiques thérapeutiques UE2-EC6 : Phyto-aromathérapie UE2-EC7 : Des effets de l'alimentation sur les états émotionnels et la santé UE3-EC 2 : L'addiction aux drogues naturelles et synthétiques et toxicité UE4-EC2 : Sortie de terrain	Responsable de l'UE 1
Deborah Kessler Bithauer (DKB)	Docteur en Ethnologie	IRTS de Lorraine	UE1-EC1 : Introduction à l'ethnopharmacologie UE1-EC2 : Évaluation pharmaco-clinique UE1-EC3 : Savoirs médicaux et pratiques thérapeutiques UE2-EC1 : Approches psychosociales et culturelles des troubles : éléments de compréhension	
Bernard Weniger (BW)	Docteur en pharmacie	MCF honoraire hors classe de l'Université de Strasbourg	UE1-EC1 : Introduction à l'ethnopharmacologie UE1-EC2 : Évaluation pharmaco-clinique UE1-EC3 : Savoirs médicaux et pratiques thérapeutiques UE2-EC6 : Phyto-aromathérapie	
Sandra Mazaira (SM)	Psychologue, Psychothérapeute	Vice-Présidente-AFTD	UE2-EC 1 : Approches psychosociales et culturelles des troubles : éléments de compréhension	
Charlotte Démonté (CD)	Psychologue, Sexologue	Centre de détention, CRIAVS Lorraine,	UE2-EC3 : Sexualité et troubles de la sexualité	

		Responsable du DIU de sexologie UL		
Anne Dewailly (AD)	Psychologue, Psychothérapeute	Institut Français d'EMDR	UE2-EC4 : Prises en charge psychothérapeutiques, culture et pratiques culturelles	
Julien Bruno (JB)	Docteur en Psychologie	Centre Pierre Janet Psychoprat-Paris	UE2-EC5 : Articulation entre approches psychothérapeutiques et prises en charge alternatives et complémentaires	
Rosella Spina (RS)	Docteur en Pharmacognosie	MCF Université de Lorraine	UE3-EC 2 : L'addiction aux drogues naturelles et synthétiques et toxicité	
Cédric Boura (CB)	Docteur en pharmacologie, HDR	MCF Université de Lorraine	UE1-EC1 : Introduction à l'ethnopharmacologie UE3-EC 1 : Introduction à l'addiction	
Lionel Dièny (LD)	?	Directeur du Csapa du CMSEA	UE3-EC 3 : Addictions et prise en charge	
Cora von Hammerstein (CH)	Docteur en Psychologie	MCF à l'Université de Lorraine	UE3-EC 1 : Introduction à l'addiction	

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : **80 %**

Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : **20 %**

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)

XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)

- Evaluation de la formation** : sous la forme d'un questionnaire de satisfaction à chaque regroupement pour
- mesurer l'impact de la formation (qualité et pertinence des interventions)
 - pallier d'éventuels manques ou lacunes
 - procéder à l'apport de documents ou supports ciblés, en version numérique sur la plate-forme de formation en ligne (ARCHE) pour compléter la formation en présentiel
 - proposer une articulation entre les enseignements théoriques et cliniques et l'exercice professionnel du métier dans le cadre de feed-back spécifiques repris collégialement après chaque regroupement et après chaque évaluation

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation (sur la base de la matrice de coût réalisée par la DIFOR) puis, par simulations, de définir le tarif de la formation par stagiaire et le seuil d'ouverture. Le tarif de la formation est fixé à :

- 1800 € la première année pour les stagiaires ne bénéficiant d'aucun financement ;
- 2200 € la première année pour les stagiaires bénéficiant d'un financement par un tiers ;

Ce tarif prend en compte :

- La masse salariale répartie sur le nombre d'heures total entre :
 - Les enseignants chercheurs à 176,81 €/h
 - Les vacataires d'enseignements à 58,80 €/h,
- Les dépenses spécifiques :
 - Les missions : frais de déplacements, hébergement et restauration,
 - Les fournitures, publicité et communication,
 - Les rémunérations de responsabilité pédagogique
- Les coûts environnés :
 - Les coûts environnés – soutien
 - Les coûts environnés – support

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation : Niveau Licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit Licence national.

A ce titre, la synthèse budgétaire ci-jointe en annexe 2 reprend tous les éléments ci-dessus (calculé grâce à la matrice de calcul de coût citée précédemment) et permet d'arriver aux tarifs et seuils d'ouverture suivants :

Tarif de la formation proposé :

PEC individuelle – 1800 €
PEC par un tiers – 2200 €

Seuil d'ouverture proposé :

20 stagiaires

Détail d'une simulation de la matrice de calcul de coût (pour le calcul du niveau seuil à 20 stagiaires) :

- Si 5 participants en PEC par un Tiers : $5 \times 2200 \text{ €} = 11000 \text{ €}$
- Si 15 participants en prise en charge individuelle : $15 \times 1800 \text{ €} = 27000 \text{ €}$

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

Fiche UE 1

Nom complet de l'UE 1 : Ethnopharmacologie et anthropologie médicale

Composante de rattachement :	UFR SHS Metz
Section CNU :	16
Nom du responsable de l'UE :	Jacques FLEURENTIN
Adresse électronique UL :	jacques.fleurentin@free.fr

Semestre concerné éventuellement : /

Volume horaire personnel de l'étudiant : 5 h

Langue d'enseignement de l'UE : Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- situer l'ethnopharmacologie et de l'anthropologie médicale d'un point de vue historique et disciplinaire ;
- identifier les travaux de base qui ont fixé la reconnaissance de l'ethnobotanique et l'ethnopharmacologie ;
- définir ce qu'est l'ethnobotanique et l'ethnopharmacologie ;
- définir ce qu'est l'ethnopharmacologie ;
- identifier quelles sont les méthodologies de recherche de ces disciplines ;
- situer dans le temps et dans les cultures l'utilisation des hallucinogènes et des pratiques de soins non conventionnelles.

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Sensibiliser de façon approfondie sur la problématique de l'ethnopharmacologie et de l'anthropologie médicale. Il s'agira de situer les concepts de base de l'ethnobotanique et de l'ethnopharmacologie à travers l'histoire tout en envisageant leurs liens et leurs effets sur le système nerveux central.

Il s'agira également de comprendre quelles sont les méthodologies de ces disciplines, leur rigueur ainsi que leurs configurations opérationnelles qui, depuis de nombreuses années ont permis de valider l'efficacité de certains produits dans la prise en charge de certains troubles.

Dans le cadre de cet enseignement, il sera montré que ce questionnement sur les effets des plantes par exemple, existe depuis la nuit des temps dans de nombreuses cultures et que les savoirs populaires (Africains, Vodou Haïtiens) trouvent également une place fonctionnelle dans les sociétés Européennes avec les sorciers et les guérisseurs.

DU *Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie*

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
EC1 Introduction à l'ethnopharmacologie		6h			1,5	6	7,5	6	En présentiel
EC2 Méthodologie		7h30			1,8	7,5	0,3	7,5	En présentiel
EC3 savoirs médicaux et pratiques thérapeutiques		6h30			1,6	6.5	7,6	6,5	En présentiel
TOTAL de l'UE		20h			5	20	25	20	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui

 Non

DU Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

Programme de l'UE 1

EC 1 : Introduction à l'ethnopharmacologie (6h)	
- Concepts	2h
- L'ethnobotanique et l'ethnopharmacologie à travers l'histoire	1h
- Éléments sur les structures et fonctionnement de Système Nerveux Central	3h
EC 2 : Méthodologie (7h30)	
- Histoire et concepts en anthropologie médicale : Approche de la santé et de la santé mentale	2h
- Méthodes et techniques de terrain : enquête ethnographique (entretiens, observations des pratiques)	2h
- Evaluation pharmaco-clinique	1h30
- Méthode de terrain : enquêtes, retour sur le terrain et développement	2h
EC 3 : Savoirs médicaux et pratiques thérapeutiques (6h30)	
- Traditions savantes : grecque, arabo-persane, indienne, chinoise	1h
- Tradition médico-magiques : exemple du vodou haïtien	1h30
- Savoirs populaires africains	1h
- Usages anciens et actuels des hallucinogènes	1h30
- Pratiques de soins non conventionnels en terrains européens : sorciers et guérisseurs	1h30

Fiche UE 2

Nom complet de l'UE 2 : Approche des pratiques

Composante de rattachement :	UFR SHS Metz
Section CNU :	16
Nom du responsable de l'UE :	Cyril Tarquinio
Adresse électronique UL :	cyril.tarquinio@univ-lorraine.fr

Semestre concerné éventuellement : /

Volume horaire personnel de l'étudiant : 12,5 h

Langue d'enseignement de l'UE : Français

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- identifier les approches en ethnopsychiatrie, de les définir et de préciser les auteurs du domaine ; connaître les grandes structures qui, au niveau national ou européen ont la charge de la santé mentale à partir d'approches non conventionnelles ;
- identifier et de connaître les tableaux cliniques des troubles anxieux, du stress, de la phobie, de la dépression, du trouble de stress post traumatique et du burn-out ;
- connaître la typologie et l'étiologie des troubles de la sexualité chez l'homme et chez la femme ;
- comprendre et d'identifier l'importance de la culture dans la prise en charge psychothérapeutique. Envisager l'articulation entre les approches psychothérapeutiques et les prises en charge alternatives ;
- connaître les principes de la phytothérapie et de l'aromathérapie ;
- connaître les réglementations qui organisent ce champ disciplinaire ;
- savoir utiliser ces produits dans le cadre de troubles du sommeil, de stress, de burn-out, de troubles dépressifs ou d'effets aphrodisiaques ;
- connaître les impacts psycho émotionnelles des phyto nutriments et également du café, du cacao et des oméga 3.

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'objectif de cette UE sera de distinguer la typologie des approches dans le champ de l'ethnopsychiatrie et de l'offre de soins qui existent en France en matière de prise en charge de la santé mentale notamment à travers les approches non conventionnelles. Il s'agira d'ailleurs d'identifier quels sont les dispositifs alternatifs susceptibles d'accompagner des patients qui présentent des troubles en matière de santé mentale. Dans ce contexte, une présentation des principales psychopathologies sera identifiée sur le plan clinique (troubles anxieux, stress, dépression, troubles de stress post traumatique) ainsi qu'en matière de trouble de la sexualité chez les hommes et chez les femmes. Seront abordées relatives à la culture et aux impacts de cette dernière sur la prise en charge des patients en particulier en ce qui concerne les approches non médicamenteuses.

La focale sera par ailleurs mise sur l'articulation possible entre les approches psychothérapeutiques et les prises en charge alternatives et complémentaires.

Il s'agira donc de présenter les contours des médecines alternatives et complémentaires dont les produits à base de plantes représentent la majeure partie de la pharmacopée.

La phytothérapie et l'aromathérapie seront au cœur de l'enseignement, rappelons que dans l'acception actuelle les termes de phytothérapie et aromathérapie désignent de façon restrictive deux aspects de la thérapeutique sur les plantes :

- la phytothérapie est au sens étymologique du terme « la thérapeutique par les plantes » et il pourrait s'appliquer en effet à l'utilisation thérapeutique de tous les végétaux ainsi qu'à ceux des constituants actifs qui en sont extraits. N'oublions pas qu'aujourd'hui les grands médicaments comme la morphine, la codéine, la quinine sont d'origine végétale et on ne parle que de phytothérapie lorsque l'on utilise la drogue végétale dans sa globalité et sous des formes galéniques en excluant les principes actifs issus de celles-ci.
- le terme aromathérapie a été inventé en 1936 pour désigner la thérapeutique par les huiles essentielles – extraits de drogues végétales. Il ne sous-entend pas une phytothérapie qui userait des drogues aromatiques ou de leurs formes galéniques. L'aromathérapie est une branche de la phytothérapie qui utilise les huiles essentielles officinales.

De façon plus quotidienne, l'enseignement sera également focalisé sur les effets de l'alimentation sur les états émotionnels notamment en ce qui concerne les effets du thé, du cacao, des oméga 3, de l'alcool ainsi que des phyto nutriments.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
EC1 Approches psycho-sociales et culturelles des troubles : éléments de compréhension		6h			1,5	6	7,5	6	En présentiel
EC 2 Psychopathologies des troubles émotionnels et psychopathologie de la modernité		5h			1,25	5	6,25	5	En présentiel
EC 3 Sexualité et troubles de la sexualité		4h			1	4	5	4	En présentiel
EC 4 Prises en charge psychothérapeutiques, culture et pratiques culturelles		3h			0,75	3	3,75	3	En présentiel
EC 5 Articulation entre approches psychothérapeutiques et prises en charge alternatives et complémentaires		5h			1,25	5	6,25	5	En présentiel

DU Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

EC 6 Phyto-aromathérapie		12h			3	12	15	12	En présentiel
EC 7 Des effets de l'alimentation sur les états émotionnels		15h			3,75	15	18,75	15	En présentiel
TOTAL de l'UE		50h			12,5	50	62,5	50	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui

 Non

DU Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

Programme de l'UE 2

EC 1 : Approches psycho-sociales et culturelles des troubles : éléments de compréhension (6h)	
- Approches ethnopsychiatriques	2h
- Offre de soins en France en santé mentale : approches non-conventionnelles	2h
- Focus sur les dispositifs alternatifs en santé mentale	2h
EC 2 : Psychopathologies des troubles émotionnels et de la modernité (5h)	
- Troubles anxieux, stress, phobies	1h30
- Dépression	1h
- Etats post-traumatiques	1h30
- Burn-out	1h
EC 3 : Sexualité et troubles de la sexualité (4h)	
- Prise en charge de la sexualité et des troubles sexuels chez les hommes	2h
- Prise en charge de la sexualité et des troubles sexuels chez les femmes (cycle menstruel, etc.)	2h
EC 4 : Prises en charge psychothérapeutiques, culture et pratiques culturelles (3h)	
- Approches interculturelles de la psychothérapie	1h30
- Culture, culte et soins psychologiques	1h30
EC 5 : Articulation entre approches psychothérapeutiques et prises en charge alternatives et complémentaires (5h)	
- La problématique des prises en charge complémentaire et alternative dans la littérature	2h
- Pratique psychothérapeutique « moderne », prises en charge alternative et complémentaire	3h
EC 6 : Phyto-aromathérapie (12 h)	
- Phyto et aroma : principes généraux, galénique, botanique, métabolique	3h
- Règlementation des produits et des pratiques	1h30
- Sommeil, stress, burn out	3h
- Plantes antidépressives, adaptogènes et stimulantes	2h
- Plantes aphrodisiaques	1h
- Etude de cas	1h30
EC 7 : Des effets de l'alimentation sur les états émotionnels et la santé (15 h)	
- Phytonutriments essentiels	10h
- Café / thé – Cacao - Oméga 3..., alcool	3h30
- Phytonutriments et système nerveux central	1h30

Fiche UE 3

Nom complet de l'UE 3 : Dépendance, addiction et réduction des risques

Composante de rattachement :	UFR SHS Metz
Section CNU :	16
Nom du responsable de l'UE :	Luc FERRARI - Dominique MATTAR
Adresse électronique UL :	luc.ferrari@univ-lorraine.fr dominique.mattar@univ-lorraine.fr

Semestre concerné éventuellement :

Volume horaire personnel de l'étudiant :

Langue d'enseignement de l'UE :

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- identifier et de définir ce qu'est l'addiction ;
- faire la distinction entre l'addiction au produit et l'addiction comportementale ;
- comprendre les mécanismes sur le plan physiologique et psychologique au cœur des addictions ;
- identifier les tableaux cliniques susceptibles de caractériser une conduite addictive selon la CIM-11 et le DSMV ;
- identifier les différents types de psychotropes ainsi que leurs effets sur le plan physiologique et neurologique pour les drogues d'origine naturelle et synthétique ;
- connaître les différents dispositifs sur le plan national mobilisés pour lutter contre l'addiction et prendre en charge les patients.

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'objectif de cette UE sera de spécialiser les étudiants sur la problématique de la dépendance et des addictions. Les substances psychoactives sont omniprésentes dans notre quotidien et chacun peut être amené à en consommer. Le patient addict ne s'appartient plus complètement, c'est la substance qui décide et qui prend alors le contrôle sur lui et parle le plus souvent à sa place. L'addiction constitue une dépendance, une conduite déterminée par l'envie répétée irrésistible d'un produit ou d'un comportement malgré la prise de conscience éventuelle de ses effets dévastateurs au niveau des conséquences médico-psychologiques et de l'intégration sociale. On a coutume d'organiser les différentes addictions selon deux grandes typologies : les substances d'une part et les comportements d'autre part. Parmi les substances, on oppose celles qui sont licites de celles qui ne le sont pas, cette distinction s'avérant variable d'un pays à l'autre, d'une part, mais aussi au sein d'un même produit parfois en fonction de son usage, d'autre part (la morphine ou les benzodiazépines sont des médicaments régulièrement prescrits mais qui peuvent aussi être vendus « sur le marché noir » et consommés illégalement).

DU Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

Dans le cadre de la législation française, les substances illicites référencées sont essentiellement les opiacées, les psychostimulants et les hallucinogènes. Parmi les substances licites, nous retiendrons le tabac, l'alcool et certains médicaments (benzodiazépines, morphiniques).

L'Institut Nord-Américain des drogues, le National Institute of Drug Abuse (NIDA) en donne la définition suivante : "L'addiction est une affection cérébrale chronique, récidivante, caractérisée par la recherche et l'usage compulsifs de drogue, malgré la connaissance de ses conséquences nocives."

Dans cette UE, il s'agira donc de préciser les différents types d'addictions et de comprendre quels sont les mécanismes physiopathologiques et psychologiques en jeu.

Une attention toute particulière sera portée sur l'addiction aux drogues naturelles et de synthèses ainsi qu'à leur toxicité.

Enfin la question de la prise en charge et de l'accompagnement des patients sera abordée et traitée.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
EC 1 : Introduction à l'addiction		7h			1,75	7	8,75	7	En présentiel
EC 2 : L'addiction aux drogues naturelles et synthétiques et toxicité		9h			2,25	9	11,25	9	En présentiel
EC 3 : Addictions et prise en charge		16h			4	16	20	16	En présentiel
TOTAL de l'UE		32h			8	32	40	32	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui

 Non

DU Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

Programme de l'UE 3

EC 1 : Introduction à l'addiction (7h)	
- L'addiction aux drogues (médicaments, substances psychoactives)	1h
- Les addictions comportementales (écran, jeu, troubles du comportement alimentaire, tabac, alcool ...)	2h
- Compréhension des mécanismes physiopathologiques	3h
- Surveillance des risques d'abus dépendance : présentation de l'addiction vigilance	1h
EC 2 : L'addiction aux drogues naturelles et synthétiques et toxicité (9h)	
- Les drogues psychotropes d'origine naturelle : drogues à cannabinoïdes, alcaloïdes tropaniques, alcaloïdes indoliques (psilocybes, l'iboga, kratom), alcaloïdes à noyau β -carboline (ayahuasca), drogues à phenéthylamines: khat, peyotl et autres	6h
- Drogues d'origine synthétique (méthadone, LSD, ...)	3h
EC 3 : Addictions et prise en charge (16h)	
- Connaissance des réseaux d'addictologie	1h
- Aspects sociétaux, prévention : l'association Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) située à Metz.	
• Approche commune des addictions :	5h
• Entretien motivationnel (uniquement partie théorique)	2h
• Réduction des risques et des dommages en addictologie	8h

Fiche UE 4

Nom complet de l'UE 4 : Regards croisés sur des présentations de cas

Composante de rattachement :	UFR SHS Metz
Section CNU :	16
Nom du responsable de l'UE :	Cyril Tarquinio
Adresse électronique UL :	cyril.tarquinio@univ-lorraine.fr

Semestre concerné éventuellement : Volume horaire personnel de l'étudiant : Langue d'enseignement de l'UE :

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

- faire une synthèse de la littérature ;
- rechercher une littérature valide sur le plan scientifique ;
- critiquer les travaux scientifiques et de prendre du recul quant aux résultats.

Objectifs pédagogiques de l'UE :

L'objectif de cette UE sera de donner les outils méthodologiques qui permettront aux étudiants de rédiger une note de synthèse dans le champ de l'ethnopharmacologie et de l'anthropologie médicale.

Il s'agira d'identifier les espaces susceptibles d'aider à la recherche documentaire pour constituer un socle bibliographique solide de « savoirs-validés ». Et de se donner toutes les garanties pour accéder à des productions scientifiques de haut niveau pour ensuite en faire la synthèse et avoir un regard critique sur les connaissances produites.

La note de synthèse se présentera sous la forme d'un document d'une vingtaine de page (Times 12 – interligne 1,5) avec une page de garde et une page avec le plan du document. Une première partie présentera l'objectif de la note de synthèse, une seconde qui déploiera la problématique et les éléments qui sont au cœur du thème, une troisième partie qui fera la synthèse et la discussion des éléments rapportés et enfin une quatrième partie d'au moins une page qui s'attachera à déployer un regard critique et une mise en perspective des savoirs identifiés. On trouvera ensuite la bibliographie qui viendra clore le document.

Notons que la littérature sur laquelle les étudiants devront s'appuyer devra être essentiellement composée d'articles scientifiques publiés dans des revues reconnues dans le domaine, en langue anglaise. On pourra néanmoins trouver des ouvrages, des chapitres d'ouvrages ou des actes de colloques qui ne pourront en aucun cas constituer le socle majeur de la recherche documentaire.

DU Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie

En annexe, les étudiants rendront compte de la méthodologie qu'ils ont mobilisé pour chercher et trouver des supports documentaires sur lesquels ils auront appuyé leur réflexion.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					
Note de synthèse et méthodologie		7h			1,75	7	8,75	7	En présentiel
"Sortie de terrain" : jardin thérapeutique et apothicarium		3h			0,75	3	3,75	3	Quitus
TOTAL de l'UE		10h			2,5	10	12,5	10	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

 Oui

 Non

Programme de l'UE 4

- Note de synthèse et méthodologie	7h
- "Sortie de terrain" : jardin thérapeutique, herbier et Apothicarium, Cloître des Récollets	3h

**Diplôme Universitaire - Traiter les troubles psycho-emotionnels et les addictions
par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie**

Collégium Sciences Humaines et Sociales

UFR Sciences Humaines et Sociales - Metz (SHS Metz)

cellules à compléter
choisir le collégium et la
composante dans le
menu déroulant

Coût total de la formation	34 793,06
<i>dont masse salariale enseignant</i>	16 970,50
Coût horaire moyen de la formation	310,65
<i>dont masse salariale enseignant</i>	151,52

Masse salariale du personnel enseignant

Enseignants	Salaire moyen horaire (brut chargé)	Volume horaire dans la formation	Montant
ENSEIGNANTS UL	176,81	88	15 559,30
VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	24	1 411,20
CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61	0	-
<i>Ensemble</i>	151,52	112	16 970,50

Dépenses spécifiques à la formation

Nature de dépenses	Montant
Missions	2 000,00
Matériel spécifiques à la formation	1 000,00
Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. D714-60	4 000,00
Autres (Préciser).....	-
<i>Ensemble des coûts directs</i>	7 000,00

Coût total de la formation

Masse salariale	16 970,50
Dépenses spécifiques et directes	7 000,00
Coûts environnés - soutien	8 142,40
Coûts environnés - support	2 680,16
<i>Coût réel de la formation</i>	34 793,06

Coût moyen par étudiant

Effectifs attendus	20
Coût moyen de référence / étudiant	1 739,65 €

Recettes	Montant	Tarif de la formation par apprenant
Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)	11 000,00 €	
Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)	- €	PEC ind. 1800€
Autres recettes (étudiants,...)	27 000,00 €	PEC tiers 2200€
RECETTES PREVISIONNELLES	38 000,00 €	
MARGE PREVISIONNELLE	3 206,94 €	

DU : RETOUR SUR DEPOT DE DOSSIER DE DEMANDE D'OUVERTURE

Titre DU : Traiter les troubles psycho-émotionnels et les addictions par l'usage des plantes, phyto-aromathérapie et psychothérapie	Porteur : Tarquinio Cyril	Date comité DU : 14 mars 2024
--	----------------------------------	--------------------------------------

DU en e-learning asynchrone, 4 UE, 112h eqTD, visant plutôt un public de professionnel ou diplômés de la santé, niveau de sortie Niveau II, M3C par compensation entre UE. Dossier bien construit. **Avis Favorable**

A remplir en comité DU

A remplir par le porteur en cas de modification du dossier initial

Recommandations/questionnements du comité DU	Réponses apportées :	Quand modifications apportées au dossier : préciser ici les pages concernées, et faire apparaître en rouge les modifications dans la nouvelle version transmise
Vu le public visé, il serait logique que le niveau de sortie du diplôme soit revu à la hausse	Recommandation validée : Nous allons modifier le niveau de qualification indicatif de sortie de DU.	Page 8 sur 15 Niveau de qualification indicatif en sortie de DU : <input type="checkbox"/> Niveau III (bac+2) <input type="checkbox"/> Niveau II (bac+3/bac+4) <input checked="" type="checkbox"/> Niveau I (bac+5)
Si des étudiants en cours de DN peuvent suivre le DU en parallèle, il convient qu'ils puissent s'inscrire en FI	Recommandation validée : Nous allons indiquer cette information dans le dossier de création en page 4 et ferons le nécessaire en ce sens lors du paramétrage dans les logiciels de scolarité en vue des inscriptions.	Page 4 sur 15 : * Les étudiants en cours de DN (qui suivront le DU en parallèle) pourront s'inscrire sous le statut FI.
Mieux préciser le fait que l'on peut candidater en M1 mais ne suivre le DU que lors de la dernière année de formation du diplôme	Recommandation validée : Nous allons préciser	Page 3 sur 15 - Les étudiants en Master de psychologie clinique en cours de formation de Master 2 (l'acte de candidature peut être mené au cours du Master 1)
Il existe une incohérence sur le pourcentage d'intervenant UL (minimum 30%) entre p13 et annexe financière	Recommandation validée : L'annexe financière reprend bien la répartition des heures entre les enseignants et les vacataires. Il s'agit d'une coquille sur le page 13.	Page 13 sur 15 Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 80 % Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 20 %